

ÉCOLE ET COLLÈGE DE LA VALLÉE DU MADET

L'APPRENTISSAGE ALTERNATIF

Septembre 2013. l'école de la vallée du Madet ouvre ses portes dans un cadre unique (sur la commune d'Égliseneuve-près-Billom). Grâce à une pédagogie alternative, cette école « associative, laïque et privée » accueille deux cycles, 3-6 ans et 7-11 ans (et un collège) avec l'objectif de situer l'enfant dans un contexte idéal afin de favoriser son développement. Rencontre.

Pour commencer, pouvez-vous nous présenter ce qu'est Terre d'Éveil?

Terre d'éveil est une association loi 1901, privée, laïque et apolitique qui gère une école Montessori-Freinet et un collège démocratique dans le Puy de Dôme, à Eglise-neuve près Billom, aux portes de la vallée du Madet.

Quel(s) étaient le ou les objectif(s) lié(s) à la création d'une telle structure?

La mission principale était et est toujours la création et la gestion d'une école à pédagogie innovante basée sur les six fondements suivants:

- respecter le rythme de chaque enfant et adolescent,
- accorder une place importante aux activités qui favorisent la liberté d'entreprendre, d'explorer, d'expérimenter et de découvrir par soi-même (autonomie),
- accorder une place importante aux apprentissages coopératifs,
- accorder une place importante aux arts et à la créativité,
- accorder une place importante à l'intégration des ac-

tivités (pédagogiques, artistiques, sportives) à l'environnement naturel,

- favoriser la communication interpersonnelle bienveillante et le respect d'autrui.

À l'origine, il y avait aussi l'idée de concevoir un éco-lieu: le projet n'a pas encore pu voir le jour, faute de temps et d'énergies, l'école puis le collège occupant aujourd'hui encore l'ensemble des ressources humaines et financières disponibles.

Quelle est la principale différence entre l'école ou le collège de Terre d'Éveil et une école ou un collège public?

Il faut déjà noter que l'école et le collège de la vallée du Madet ont chacun un projet pédagogique différent: l'école s'appuie sur les pédagogies Montessori (matériel sensoriel) et Freinet (coopération) - ce qui est possible aussi dans certaines écoles publiques - et elle tend à renforcer des instances de gestion (conseil d'école par exemple), de médiation (parlons-en, atelier de réparation), ainsi que des temps de libre activité (l'après-midi).

Le collège fonctionne en mode démocratique, ce qui est

très rarement le cas, à ma connaissance, au sein d'un établissement public en France. J'ai bien sûr à l'esprit l'expérience de Bernard Collot et de son école du 3^e type. Les collèges et/ou lycées expérimentaux de Paris, de Saint-Nazaire, d'Oléron et d'Hérouville-Saint-Clair, ont des fonctionnements alternatifs, mais pas forcément démocratiques, au sens où l'entend la communauté européenne pour l'éducation démocratique, l'EUDEC

Rapidement, la démarche démocratique se caractérise par 4 principes fondamentaux :

- la liberté dans les apprentissages: pas de cours obligatoire, pas de programme pré-établi. Nous partons de ce qui fait sens pour lui, ce qui l'enthousiasme. Il est accompagné dans ses projets personnels et dans le vivre-ensemble des projets collectifs;

- pas de cloisonnement de niveau, d'âge: une seule classe unique de 10 à 16 ans;

- des instances de gestion dans lesquelles 1 voix de jeune = 1 voix adulte, pour organiser le quotidien (budget, règles de vie, projets,...) ;

- des instances de médiation pour prendre soin des relations et de l'ambiance au sein du collège.

La démarche démocratique n'exclut pas l'apport d'autres pédagogies, si le jeune en ressent le besoin ou l'envie. La coopération et la pédagogie de projet se retrouvent aussi dans l'approche de la pédagogie active et de l'éducation nouvelle.

Enfin, nous souhaitons développer ce qui a été initié l'année dernière au collège: les échanges de savoirs, entre élèves et avec des citoyen-ne-s qui interviennent bénévolement auprès des jeunes.

Au-delà des projets pédagogiques, la différence fondamentale pour les familles est les frais de scolarité, calculés en fonction du quotient familial de la CAF (entre 2300 et 4000 euros par an par enfant à Terre d'Éveil, sachant que le coût d'une scolarité dans un collège public coûte 7930 euros par an et par enfant). Il faut savoir que les établissements privés hors contrat tels que les nôtres ne touchent aucune subvention publique, ce qui contraint les familles à assumer l'intégralité des frais de scolarité, la plus grande ligne de dépenses étant bien entendu les coûts salariaux (salaires + charges).



Privé?

Pour ce qui est du privé, beaucoup d'établissements sont « sous contrat » avec l'éducation nationale, ce qui leur permet de réduire considérablement les frais de scolarité puisque l'État rémunère les enseignants et les collectivités publiques, finance le fonctionnement de l'établissement dans les mêmes proportions qu'il finance les écoles et les établissements publics.

Ensuite, ce sont les projets pédagogiques, les méthodes d'instruction et parfois les confessions religieuses affichées qui font la différence.

Selon vous, quel est le principal défaut de l'éducation actuelle?

Je ne sais pas si l'éducation actuelle a un « défaut »...

Si on parle d'instruction en particulier, je dirais que chaque individu étant unique, il me semble logique qu'un seul et même modèle « scolaire », quel qu'il soit, ne puisse convenir à tout le monde. Il est donc très important pour moi d'offrir de la diversité, pour que les jeunes et leurs familles puissent faire un vrai choix concernant leur instruction. Et ce tout au long de la vie, car apprendre ne s'arrête pas lorsqu'on quitte le collège ou le lycée, heureusement !

Comment définiriez-vous l'éducation que vous proposez aux enfants de ces établissements?

Ce qui est important pour nous, à l'école comme au collège, c'est de permettre aux enfants et aux jeunes d'apprendre dans l'enthousiasme, le plus librement possible, au travers de la découverte, de l'expérimentation, des rencontres, dans un environnement serein et proche de la nature.

C'est aussi de les accompagner dans l'apprentissage de l'autonomie, de la responsabilité, de prendre soin de soi et des autres (expression et écoute des besoins et émotions,...).

En un mot, respectueuse de la nature de l'enfant et de l'Homme.

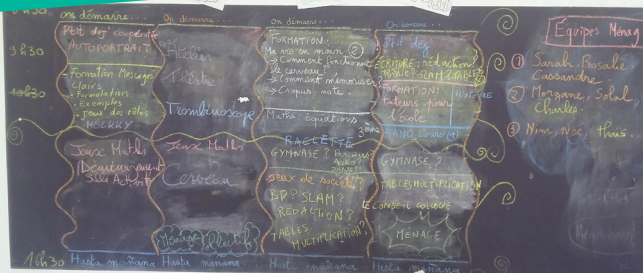
Comment fonctionne la structure?

Très concrètement, nous fonctionnons selon le calendrier de l'éducation nationale pour les périodes scolaires et de vacances. Les horaires sont « classiques », de 8h30 à 16h30, quatre jours par semaine (pas cours le mercredi), 36 semaines par an.

Une journée type à l'école :

- Arrivée échelonnée de 8h30 à 8h55, pour que les activités débutent à 9h.





entretien des espaces verts, travaux, accueil périscolaire, soins aux animaux de la mini-ferme, ...). C'est un engagement fort, souvent chronophage et à la fois riche car il permet d'être acteur de cette aventure éducative, avec son enfant.

Quels enfants peuvent intégrer ces écoles?

Chaque enfant et chaque famille sont bienvenu-e-s à Terre d'éveil. En cas de demandes trop nombreuses, les enfants/les jeunes sont inscrits sur liste d'attente. Il est donc opportun de contacter l'association rapidement, pour une première rencontre, ne pas attendre l'été si possible pour la rentrée de septembre!

Bien entendu, les enfants doivent avoir acquis un début d'autonomie dans la réalisation des gestes de la vie quotidienne, pour le repas et le passage aux toilettes notamment (pas de couche).

L'admission d'un enfant ou d'un jeune porteur d'un handicap ou d'une maladie chronique compatible avec la vie en collectivité, est étudiée au cas par cas par l'équipe pédagogique et le conseil d'administration. Elle est fondée sur la capacité de l'école ou du collège à répondre aux besoins particuliers de l'enfant et de sa famille sans fragiliser l'organisation et le fonctionnement du collectif. Enfin, en cas de difficulté manifeste d'adaptation au projet pédagogique, d'intégration ou de non-respect des règles du vivre-ensemble, une solution est recherchée en concertation entre l'équipe pédagogique et la famille.

Sur votre site internet, vous n'indiquez pas le terme « professeur » mais plutôt « éducateur » et « référent pédagogique ». Qui sont les enseignants et en quoi le rôle est-il différent ici?

A l'école comme au collège, les personnes salariées sont choisies en fonction de leurs compétences, de leurs expériences professionnelles et personnelles, de leurs centres d'intérêt... Elles ne sont pas forcément issues de l'enseignement, elles ne sont donc pas forcément professeurs des écoles ou de collège.

Par exemple, certaines sont éducatrice de jeunes enfants ou professeur des écoles, d'autres sont éducatrice spécialisée ou dispose d'une maîtrise en sciences de l'éducation, une autre a travaillé plusieurs années auprès de jeunes en

- La matinée est consacrée aux apprentissages « formels obligatoires », chaque enfant ayant établi un programme à réaliser avec l'éducatrice, sur la semaine ou une période donnée. Il peut ainsi travailler à son rythme.
- Le repas se prend en collectif, à l'intérieur ou dehors si le temps le permet.
- L'après-midi s'organise autour d'ateliers « informels facultatifs », autour de l'art, de la culture, du sport, de la nature (balade, jardin,...).
- Départ entre 16h15 et 16h30, avec possibilité d'un accueil périscolaire (payant) jusque 17h30.

- Une journée type au collège:
- Arrivée échelonnée de 8h30 à 8h55, pour une mise en route commune vers 9h;
 - ensuite, chacun-e organise sa journée jusque 16h30 en fonction de ses besoins, envies, projets et des temps collectifs prévus (conseil de collège, sortie, projets communs,...). Le déjeuner est pris seul ou à plusieurs, dedans ou dehors, en fonction de l'appétit de chacun-e et de l'organisation générale.

Pus globalement, Terre d'Éveil est une association, ce qui signifie que les adhérents (majoritairement les parents) sont bénévoles et prennent en charge la gestion administrative en siégeant au conseil d'administration et la gestion quotidienne de l'école et du collège (ménage,



« décrochage scolaire »,... Toutes ont un parcours de vie riche, diversifié et complémentaire, ainsi qu'un engagement fort dans le projet pédagogique: c'est ce qui fait, je pense, la richesse de cette équipe!

Leur rôle est bien d'accompagner l'enfant ou le jeune à la fois dans ses apprentissages, de multiples façons, en partant des interrogations, des observations de ce dernier, en étant disponible pour le guider ou l'aider « à faire seul » si son projet le nécessite. Il est aussi de l'accompagner dans ses relations au monde, c'est à dire avec lui-même, avec l'autre, avec son environnement naturel et social. Tout cela participe bien à « l'éducation » en général, d'où le terme d'éducateur.

Enfin, les personnes formées à la pédagogie Montessori sont dites « éducateurs ou éducatrices Montessori ». Terre d'Éveil ayant depuis le début accueilli des éducatrices Montessori, le terme a finalement désigné les personnes accompagnant les enfants de l'école.

Le référent au collège, c'est la personne qui accompagne le jeune au quotidien, à laquelle le jeune peut se référer en cas de besoin ou d'envie, pour les apprentissages bien sûr mais aussi dans le cadre du vivre ensemble, ou de sujets plus personnels.

De plus, comme « On n'enseigne et on ne peut enseigner que ce que l'on est. (Jean Jaurès) », l'adulte, par son comportement, ses paroles, ses décisions, est une référence - parmi d'autres bien sûr! - pour les jeunes qu'il accompagne. Voilà pourquoi le terme de référent.

Que faut-il pour initier une « bonne » éducation?

Comment définir une « bonne » éducation? Qu'est-ce qu'éduquer? Y a-t-il d'ailleurs réellement besoin d'éduquer un enfant?

Pour moi, il est important d'accompagner l'enfant dès son plus jeune âge en lui garantissant une sécurité physique et affective, en étant à l'écoute de ses besoins (de sommeil, d'affection, de découvertes,...) sans oublier les nôtres, de le laisser libre dans ses apprentissages et dans ses choix au quotidien, de lui faire confiance.

Cela est difficile pour la majorité des adultes que nous sommes car cela demande de réfléchir à l'éducation que l'on a reçue, à nos peurs (personnelles, familiales, sociales), à affronter le regard des autres, à remettre parfois en question la société dans laquelle nous vivons... Le défi est de taille mais essentiel si l'on souhaite que nos enfants soient libres et heureux, maintenant et plus tard.

En quoi le cadre au sein duquel évoluent les enfants joue-t-il un rôle dans leur éducation?

L'environnement de vie, qu'il soit naturel, urbain, maritime, montagnard, oriental, occidental,...amènera l'enfant à développer des compétences et connaissances spécifiques. Il sera profondément marqué par le ou les milieux qui l'auront vu grandir et qui participeront à sa construction d'adulte.

Le cadre familial et social représente l'environnement relationnel dans lequel baigne l'enfant dès sa conception. Si le cadre est bienveillant, attentionné et basé sur la coopération plutôt que la compétition, l'enfant pourra se développer et grandir en confiance, au plus près de ses besoins naturels, dont apprendre et découvrir le monde font partie. Si les personnes qui l'entourent lui font confiance et sont dans le non-jugement, son estime de soi sera forte, il ne craindra pas ou peu l'échec puisque source d'apprentissage. C'est une bonne base pour devenir un adulte épanoui et serein, non?

Pour conclure et en trois mots: quelles sont les valeurs fondamentales de Terre d'Éveil?

Question difficile: il y en a quinze dans la charte! Ceux qui me parleraient le plus: respect, coopération et autonomie.

INFO+

Terre d'Éveil

Lieu-dit "La Peyrouse"

63160 Égliseneuve-près-Billom

www.terredeveil-ecole.fr

terre.eveil@gmail.com ou collegevalleedumadet@gmail.com